

Nom commercial: Acid formicicum 98%

Numéro de la matière: 203000

Version: 4 / CH

Date de révision: 26.09.2019

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 26.09.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid formicicum 98%

N° d'article 20300000

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H226

Acute Tox. 4 H302

Acute Tox. 3 H331

Skin Corr. 1A H314

Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H331 Toxique par inhalation.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence ***

Nom commercial: Acid formicicum 98%

Numéro de la matière: 203000

Version: 4 / CH

Date de révision: 26.09.2019

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 26.09.19

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** Acide formique

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Poids moléculaire**

Valeur	46.03	g/mol
--------	-------	-------

Composants dangereux *****Acide formique**

No. CAS	64-18-6
No. EINECS	200-579-1
Numéro d'enregistrement	01-2119491174-37-XXXX

Concentration	>=	100	%
---------------	----	-----	---

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)		
Skin Corr. 1A		H314
Acute Tox. 4		H302
Flam. Liq. 3		H226
Acute Tox. 3		H331

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319	>= 2 < 10
Skin Corr. 1A	H314	>= 90
Skin Corr. 1B	H314	>= 10 < 90
Skin Irrit. 2	H315	>= 2 < 10

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B

DSD Directive 67/548/EEC, Annex I, Notent B

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger les secouristes

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Eventuellement apport d'oxygène. Appeler aussitôt un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylenglycol, puis beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin.

Nom commercial: Acid formicicum 98%

Numéro de la matière: 203000

Version: 4 / CH

Date de révision: 26.09.2019

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 26.09.19

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin. Protéger l'oeil non contaminé.

En cas d'ingestion

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Ne pas faire tentative de neutralisation.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les voies respiratoires. Irritation de muqueuse, Acidose (augmentation de l'acidité du sang)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde de carbone (CO); Peut former mélanges de gaz et air qui deviennent explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Veiller à assurer une aération suffisante. Neutraliser. Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination". Nettoyer. Ramasser les résidus avec une solution faiblement alcaline.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Eviter la formation d'aérosol.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur	15	25	°C
--------	----	----	----

Nom commercial: Acid formicicum 98%

Numéro de la matière: 203000

Version: 4 / CH

Date de révision: 26.09.2019

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 26.09.19

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Prévoir un sol résistant aux acides. Matériau approprié : Polyéthylène ou Polypropylène. Ne pas utiliser de récipient en métal léger.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: Alcalines, Agents d'oxydation

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	3	Liquides inflammables

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Protéger de l'action de la lumière. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau. Le produit est hygroscopique. Stocker au frais

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****Acide formique**

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	9,5	mg/m ³	5	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	19	mg/m ³	10	ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; Auge & Haut, OAWKT AN; NIOSH, OSHA

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)**Acide formique**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	19	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	9.5	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	9.5	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	3	mg/m ³

Nom commercial: Acid formicum 98%

Numéro de la matière: 203000

Version: 4 / CH

Date de révision: 26.09.2019

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 26.09.19

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

Acide formique

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	2	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0.2	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	7.2	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	1.5	mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Protection respiratoire - Note

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Filtre Anti-gaz E. Filtre à combinaison multiple ABEK

Protection des mains

Gants (résistants aux acides)			
Matériau approprié	Polychloroprène		
Épaisseur du gant	0.5	mm	
Temps de pénétration	>= 8	h	
Gants (résistants aux acides)			
Matériau approprié	butylique caoutchouc - Butyl		
Épaisseur du gant	0.5	mm	
Temps de pénétration	>= 8	h	
Gants (résistants aux acides)			
Matériau approprié	fluorure de caoutchouc - FKM		
Épaisseur du gant	0.4	mm	
Temps de pénétration	>= 8	h	
Non adaptés: gants en cuir			
Non adapté: gants épais			

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux; Protection du visage

Protection du corps

Vêtement de protection résistant acides

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques ***

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	liquide
Couleur	incolore

Nom commercial: Acid formicicum 98%

Numéro de la matière: 203000

Version: 4 / CH

Date de révision: 26.09.2019

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 26.09.19

Odeur	piquante		
valeur pH			
Valeur	2.2		
Concentration/H ₂ O	10	g/l	
température	20	°C	
Point de fusion			
Valeur	4		°C
méthode	OECD 102		
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Valeur	100.23		°C
méthode	OECD 103		
Point d'éclair			
Valeur	49.5		°C
limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité			
Limite d'explosivité, inférieure	12		%(V)
Limite d'explosivité, supérieure	38		%(V)
Pression de vapeur			
Valeur	42		mbar
température	20	°C	
méthode	OCDE 104		
Densité			
Valeur	1.2195		g/cm ³
température	20	°C	
Hydrosolubilité			
Remarque	entièrement miscible		
température d'auto-inflammabilité			
Valeur	528		°C
Viscosité			
dynamique			
Valeur	1.72		mPa.s
température	20	°C	
cinématique			
Valeur	1.41		mm ² /s
température	20	°C	
méthode	DIN 51562		

9.2. Autres informations

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion. La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

Nom commercial: Acid formicicum 98%

Numéro de la matière: 203000

Version: 4 / CH

Date de révision: 26.09.2019

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 26.09.19

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Flammes. Etincelles

10.5. Matières incompatibles

Bases fortes, Des agents d'oxydation forts, Réagit au contact des métaux légers. Réagit violemment au contact de: Bases fortes, Agents d'oxydation, Réagit au contact des métaux légers en dégageant de l'hydrogène. Forme avec l'air des mélanges gazeux explosibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques *****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	730	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Acide formique**

Espèces	rat	
DL50	730	mg/kg
méthode	OCDE 401	
Remarque	L'ingestion provoque des brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures.	

Toxicité aiguë par inhalation

ATE	7.85	mg/l
Administration/Forme	Vapeurs	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	
ATE	0.5	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Acide formique**

CL 50	7.85	mg/l
Durée d'exposition	4	h
Administration/Forme	Vapeurs	
méthode	OCDE 403	
Remarque	Forte corrosion de la peau et des muqueuses.	

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Acide formique**

Espèces	lapin
évaluation	Corrosif
méthode	OCDE 404
Remarque	Forte corrosion de la peau et des muqueuses.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Acide formique**

évaluation	Irritant - risque de lésions oculaires graves
Remarque	Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation (Composants)**Acide formique**

Espèces	cobaye
---------	--------

Nom commercial: Acid formicum 98%

Numéro de la matière: 203000

Version: 4 / CH

Date de révision: 26.09.2019

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 26.09.19

évaluation méthode	non sensibilisant OECD 406
-----------------------	-------------------------------

Mutagénicité (Composants)**Acide formique**

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

Acide formique

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.

Expériences issues de la pratique

En cas d'ingestion: brûlures dans la bouche, le pharynx, le tube digestif et le tractus gastro-intestinal.
Danger de perforation pour l'oesophage et l'estomac.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Acide formique**

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)	
CL 50	130	mg/l
Durée d'exposition	96	h
méthode	OECD 203	
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Acide formique**

Espèces	Daphnia magna	
CE50	365	mg/l
Durée d'exposition	48	h
méthode	OECD 202	
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	

Toxicité pour les algues (Composants)**Acide formique**

Espèces	Selenastrum capricornutum	
CE50	1.240	mg/l
Durée d'exposition	72	h
méthode	OCDE 201	
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	

Toxicité pour les bactéries (Composants)**Acide formique**

Espèces	Pseudomonas putida	
CE50	46.7	mg/l
Durée d'exposition	17	h
méthode	DIN 38412 Part 8	
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****Acide formique**

Valeur	100	%
Durée de l'essai	9	d
évaluation	Facilement biodégradable	

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)

Nom commercial: Acid formicicum 98%

Numéro de la matière: 203000

Version: 4 / CH

Date de révision: 26.09.2019

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 26.09.19

Acide formique

Valeur 348 mg/g

Demande biochimique en oxygène (DBO) (Composants)**Acide formique**

Valeur 86 mg/g

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)****Acide formique**

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes**Cheminement et devenir dans l'environnement**

Compte-tenu du coefficient de partage octanol/eau (log P O/E), accumulation dans les organismes pas possible.

Information supplémentaire sur l'écologie

Nocif pour organismes aquatique. Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Code de déchets CEE Ne pas décharger dans les égouts.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Non purifiés emballages peuvent contenir mélanges de gaz et air qui deviennent explosifs.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Acid formicum 98%




Numéro de la matière: 203000

Version: 4 / CH

Date de révision: 26.09.2019

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 26.09.19

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1779	1779	1779
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ACIDE FORMIQUE	FORMIC ACID	FORMIC ACID
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Le danger secondaire	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 I		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H331 Toxique par inhalation.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 3 Toxicité aiguë, Catégorie 3
 Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4
 Flam. Liq. 3 Liquide inflammable, Catégorie 3
 Skin Corr. 1A Corrosion cutanée, Catégorie 1A

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Nom commercial: Acid formicicum 98%

Numéro de la matière: 203000

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 / CH

Date de révision: 26.09.2019

Date d'impression 26.09.19